

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Régionale

10 juin 2017, de 14h00 à 18h00

Comité Régional, 39 Rue de la Villeneuve, 56100 Lorient

Diffusion (PV + annexes) : Président du CIBPL, Présidents des Commissions Techniques Départementales, Bureau de la CTR, Délégués référents de la CTR, Délégué du Collège, Conseiller Technique Sportif, Instructeurs du Collège régional, Responsables SCA

Présents

Côte d'Armor :	Javier Badajoz	(Pdt CTD 22)
Finistère :	Roland Boutin	(Pdt CTD 29)
	Cyrille Bertaux	(vice-président)
CTD29)		
Ile et Vilaine :	Gaby Bergot	(Pdt CTD 35)
Loire Atlantique :	Eric Lhotellier	(Pdt CTD 44)
Maine et Loire :	Paul Terrier	(Pdt CTD 49)
Mayenne :	Dominique Rota	(Pdt CTD 53)
Sarthe:	Yohann Moithey	(Pdt CTD 72)
Vendée :	Jean-Michel Monchatre	(Pdt CTD 85)
Délégué formation MF2 :	Yvonnick Le Peutrec	
Saisie MF1 :	Frédéric Le Saux	
Référent TIV :	Yannick Lequitte	
Trésorière CTR :	Agnès Aubert	
Vice-Présidente CTR :	Anne Corbé	

Excusés

Conseillère Technique sportive :	Alix Respinger	
Président CIBPL :	Jean-Yves Redureau	
Président CTR	Jean-Paul Marteau	
Délégué Collège	Cedric Pépin	
Suppléant Président :	Claude Ollivier	
Morbihan :	Caroline Le Neures	(Pdt CTD 56)
Délégué Equivalence :	Thierry Dutin	
Délégué Handi :	Dominique Mignot	

Absents

Délégué plongée enfants :	Frédéric Berriet
---------------------------	------------------

Pour rappel :

Les votes se déroulent sans condition de quorum, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour ce faire chaque président de commission départementale dispose d'un nombre de voix calculé conformément au barème prévu par l'article 4.1.1° des statuts. Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDR et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation. : Codep 22 = 64 ;Codep 29 = 112 ;Codep 35 = 101 ; Codep 56 = 64 ;Codep 44 = 99 ;Codep 49 = 42 ;Codep 53 = 17 ;Codep 72 = 37 ;Codep 85 = 59 ; Total = 595

La réunion commence à 14h00.

La Vice-présidente excuse J.P Marteau qui ne peut assister à cette réunion du fait d'une mission CTN à Djibouti.

Point pour Avis

1. Approbation du PV de la réunion de la CTR du 4 mars 2017

Aucune modification n'a été apportée au PV de la CTR du 4 Mars

Vote : Contre (0 voix) - Pour (514 voix) – Abstention (0 voix)

Le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Processus déclaration examens NIV GP ; MF1:

Si les dates prévisionnelles sont établies à l'avance, il faudrait que les centres et les départements envoient le dossier de demande d'examen au moins 1 mois à l'avance.

Une discussion s'est engagée autour du formulaire de demande d'examen.

- le formulaire ne semble pas utile pour les examens déjà inscrits au calendrier
- Il semble important de l'utiliser pour les examens supplémentaires.
- Il ne semble pas possible d'avoir la composition du jury avant les quinze derniers jours.
- Il est difficile d'avoir le nombre exact de stagiaires permettant de prévoir alors le nombre de jury
- Il est demandé de revoir le processus tant en terme de date qu'en terme d'objectif
- Pour la théorie anticipée du GP l'enregistrement est fait directement auprès de la CTR
- Il est demandé de prévenir la CTR de tout changement pour les examens
- Il est demandé un retour pour chaque examen des problématiques rencontrées autant que des résultats.

3. Modification processus de validation du CR CTR

Le délai de validation à chaque CTR est trop long.

Proposition :

Réponses des participants dans les 10 jours suivant la réception de la dernière version du CR provisoire.

Si non réponse, la réponse est considérée « adoptée »

Cela permettra de mettre en ligne le CR rapidement.

L'ensemble des participants valide la proposition de correction du CR dans les dix jours.

Jean-Luc *Blondy*, gestionnaire informatique inclura les documents sur le site.

4. Nomination des référents départementaux TIV (à intégrer dans l'appli TIV) en concertation avec les Pdt CTD et le référent régional

Yannick Lequitte intervient pour remercier les CTD de leur participation lors des formations TIV et pour avoir mis en place des recyclages. Il incite les CTD à continuer de donner de l'info aux clubs puisque 80% de cette information passe par elles.

Yannick Lequitte propose la liste suivante :

Codep 22	Codep 29	Codep 35	Codep 44	Codep 49	Codep 53	Codep 56	Codep 72	Codep 85
Aubert Agnès		Yvon Ropert		Mathieu Rault	Franck Fronteau		Franck Fronteau	

Vote : Contre, (0 voix) - Pour (514 voix) – Abstention (0 voix)

La liste présentée dans le tableau ci-dessus est approuvée à l'unanimité des présents.

5. Nominations des référents Handisub départementaux en concertation avec les Pdt CTD et le référent régional

Dominique Mignot, absent, Anne Corbé prend la parole pour construire la liste suivante :

Codep 22	Codep 29	Codep 35	Codep 44	Codep 49	Codep 53	Codep 56	Codep 72	Codep 85
Marie-Agnès Mignot	Jean-Luc Tolmé	Didier Pellis	Marie-Christine Texier	Aurélie Davière	Jacques Salès		Franck Fronteau	Michel Thibault

Vote : Contre, (0 voix) - Pour (514 voix) – Abstention (0 voix)

La liste présentée dans le tableau ci-dessus est approuvée à l'unanimité des présents.

Dossiers pour information

6. Mise à jour du Calendrier des examens

Le calendrier mis à jour est disponible sur le site CTR en pièce jointe.

Les dates suivantes sont proposées pour la fin de l'année 2017.

Il faudrait mettre les noms de famille près des prénoms.

Examen de GP du 29 (Douarnenez) de Juillet est annulé

Nombre de stagiaires par examen MF1 :

56 : 13 ; Turballe : 13 ; 29 : ~10 ;

Nombre de stagiaires par examen GP :

56 : 12/13 ; 29 : 7 min ; 49 : 10 ; 53 : 4

Correction à apporter dans le texte et dans l'intitulé de colonne de l'examen MF1 : supprimer « (président du jury) »

Il est demandé de reprendre cette discussion à la prochaine CTR.

7. Point sur les résultats de la théorie anticipée

L'ensemble des candidats a été reçu à l'examen. Suite à une erreur de manipulation les épreuves du 1^{er} et du 15 avril étaient identiques.

Le corrigé des épreuves a montré qu'aucun candidat du 15 avril n'avait réalisé la situation.

Il est impératif qu'en 2018 la date soit la même pour tous les centres.

Une discussion s'ouvre pour comprendre les avantages et inconvénient de proposer 1 date commune ou 2 dates différentes

1 date : mêmes questions d'examen, un seul choix pour les stagiaires.

2 dates : deux groupes de sujets d'examen et 2 choix pour les stagiaires.

Il est demandé de faire un retour des examens à Cédric.

Une autre proposition : pourquoi ne pas faire un examen par département ? Cette proposition est invalidée.

8. Rex sur les recours sur l'examen Initiateur du 44

Eric Lhotellier complète l'information sur cet épisode, déjà reçue par les Pdt de CTD et les Instructeurs CIBPL.

En conclusion, il est nécessaire, lors des examens, de faire une réunion de jurys, de faire systématiquement un rappel des critères d'évaluation des épreuves et des conditions d'examen aux membres des jurys, puis de les présenter aux candidats avant chaque épreuve.

En amont, il est nécessaire que les formateurs aient tous l'ensemble des critères des séquences d'examen ou à travers de réunions, formations ou bien avec un « guide de formation ».

9. Harmonisation des règles CTR avec les règles CTN sur le certificat médical des membres du jury

Le Pdt de CTR propose que pour pouvoir participer à un examen sous la responsabilité de la CTR implique la possession d'un certificat médical à jour sans restriction.

La discussion s'engage autour des séquences d'examen théorique et pédagogiques à sec. Il ne semble pas nécessaire que le certificat soit alors « sans restriction. »

Il est demandé de reprendre le document de la CTN ainsi que le MFT.

L'ensemble des participants conclue que pour la pratique cela peut sembler évident mais pas pour les examens théorie et « à sec ».

Il semble que le code du sport soit en train d'être modifié : voir l'article A 321-6 et exigerai une visite chez l'ORL une fois par an.

10. Revue des représentants CTR aux examens

Présentation la liste VIP déjà diffusée aux CTD et Instructeurs CIBPL

Reprise des dates de fin d'année :

22 - oct. : stage initial initiateur ; janv. Fev. : MF1 initial ; sept. : recyclage TIV (date non définie)

29 - initiateur : 11-12 nov ; MF1 stage initial : 11-12 nov , 18-19 nov, 25-26 nov. ; UC10 : 30 sept – 1er oct ; recyclage TIV 3 dec ; formation TIV 7-8 oct ; EH1 : 14-15 oct ; TSI : 11-12nov

35 - initiateur initial 8-15 oct ; examen avr 2018 ; EH1 dernier trim 2017

44 - TSI oct-nov ; UC10 oct-nov ; MF1 initial sept oct collaboration avec dep 49, 72, 53, 85

49 - UC10 1 WE ; formation TIV décembre. Souhait d'organiser la théorie anticipée GP d'avril en alternance avec le 44.

53 – 72 Initiateur et TSI 4-5 nov La Flèche

72 - EH1, TIV et Recyclage fin 2017 début 2018

11. 2018 : Information sur les activités du Collège

Cédric Pépin est absent.

Présentation des documents envoyés par Cédric.

Des questions restent en suspens :

- Les documents sont ils finalisés ?
- Ces documents sont ils diffusables en l'état ?

12. Préparation Budget Règles

Agnès Aubert propose le processus suivant pour l'établissement du budget :

Chaque délégué ou référent propose son budget pour 2018 en fonction de ses activités.

Agnès Aubert propose les documents de remboursement de frais de déplacement et autre ainsi que le document de défiscalisation. Ils seront envoyés par mail à tous les participants de la CTR.

Une question est posée autour des règles de remboursement par la CTR. Il semble que cela varie d'un examen à l'autre, d'une formation à l'autre.

Agnès Aubert propose de faire un état des lieux à la prochaine CTR et de trouver des éléments de simplification.

13. Mise en place de télé-réunion (point d'étape)

Les outils ont été choisis (Skype professionnel + Office 365). La mise en service d'un service internet sur fibre est prévue début Juillet.

14. MF2 Trébeurden et formation régionale (point d'étape)

Présentation par Yvonnick Lepeutrec

En Juillet : 20 candidats

En Mai : 18 candidats

Cf. fichier présenté

15. E-formation

Point présenté par Paul Terrier et Yvonnick

Plusieurs points sont abordés :

- faire des formations théoriques
- mettre en place des formations pédagogiques pour l'initiateur, le MF1 et le MF2
- créer des vidéos « apport théorique » pour les débutants plongeurs
- créer des tutoriaux
- mettre en place des boîtes à outils
- une formation régionale par le web et un stage régional

Quelques remarques :

- il ne faudrait pas que la CTR retire toutes les formations théoriques aux MF1 qui doivent pratiquer la formation.
- Il ne faudrait pas qu'il n'y ait que le format de formation régionale et que les CODEP soient dessaisis de l'organisation des formations.
- Il ne faudrait pas que cela fige la formation et la pédagogie.

16. Colloque moniteur CIBL 2018

Confirmation d'un colloque Technique en 2018

Participations d'autres commissions ?

Période ?

Lieu ?

Attention : en faire tous les ans reviendrait à ne plus rien avoir d'intéressant à proposer

Il est nécessaire de trouver les sujets : l'objectif est d'avoir quelque chose à dire

- tout ce qui tourne autour des TIV
- e-formation quand cela sera abouti.....

17. CTN

Accès au PE 40 des plongeurs diabétiques majeurs

Accès PE 12 et 20 aux plongeurs diabétiques à partir de 14 ans

(Approuvé en CDN le 6 mai 2017)

Précisions sur épreuves mannequins initiateur et GP

Confirmation que les plongeurs ANMP peuvent bénéficier de l'allègement avec une validation individualisée par le président de la CTR

Accès au site IN aux présidents de CTR

Volonté de clarification de notre MFT via une simplification et un outil spécifique de présentation des cursus (à approuver en CDN), dont l'ébauche de contenu de site a été présentée sous forme de présentation PPT.

Suite à un malentendu, ce dernier point sera abordé en CDN de septembre.

18. Questions diverses

1- UC10

Révision de la méthode d'enregistrement de la validation : sur le livret pédagogique.

Le moniteur ne pourrait il pas faire une attestation ?

C'est aux stagiaires de présenter les justificatifs pour ses allègements.

2- Est il possible d'avoir des explications concernant le point 11 de la dernière CTR.

3- Il est nécessaire de remettre à jour au plus vite les fichiers d'examen.

La Vice Présidente de la CTR

Anne CORBÉ

30 juin 2017



Fin de la réunion à 17h30 Tous les sujets de l'ordre du jour ont été abordés.

Date de la prochaine Réunion CTR à Lorient

Info hors réunion CTR le 30 septembre 2017 Lorient 14h